L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 26 AOUT 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

DEMANDE.—Une troupe d'artistes arrivée récemment désire trouver un directeur pour organiser des représentations. Grandes spécialités nouveautés. S'adresser à l'Abeille.
25 août—3t

ON demande—A adopter une petite fille et un petit garçon, âgée de deux à six ans. Des orphelins ou enfants indigents seraient préférés. S'adresser en personne ou par lettres à la chambre No 102, Hôtel St-Charles.
24 août—7t

A LOUER.

A LOUER—Deux magasins, Nos 121 et 123 rue Royale; étage supérieur convenable pour hôtel garni ou non garni; prix modéré. S'adresser au dessous de l'Hôtel St-Charles — J. B. Trapolin. 25 août—2 sem

A LOUER—Maison 112 rue Bonne, convenable pour restaurant, buvette, pension, magasin ou club. S'adresser à Joe Ziegler, 8 et 10 rue Royale. 14août—1mois

A VENDRE.

A VENDRE—Une buvette, bonne location, pour $150 comptant. S'adresser aux bureaux de l'Abeille. 23 août—1 sem

A VENDRE—Un cheval pour famille. S'adresser à J. Bonnot, rue Ste Anne No 45. 18 août—6t

A vendre—Cette buvette bien connue et certainement située, avec toutes les installations, meubles avec des améliorations modernes, au No. 258 rue Decatur entre St Philippe et Hôpital faisant de bonnes affaires près du marché aux légumes est en vente à grand sacrifice. Pour les conditions s'adresser à Louis H. Perret, 79 Passage de la Bourse. 14août—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ellen Monaghan, femme de décédée de Patrick J. Everett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,902—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick J. Everett, administrateur de cette succession ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
25 août—2t 31—3 sept

Frank Tardo vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,481—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. H. Mothe, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
16 août—16 20 25

Succession de Pierre Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,030—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par F. A. Miller exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
20 août—20 25 28

Succession de Mary Barrett, femme de William H. Bourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,873—Division B—Attendu que William H. Bourke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Barrett, femme de William H. Bourke, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
19 août—19 24 28

Succession de Charles Spencer et Julia Matthews, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21,845—Division D—Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Spencer et Julia Matthews, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les six jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12 août—12 17 21

Succession de George O. Beares.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,892—Division A—Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George O. Beares, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les six jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
17 août—17 23 28

Succession de Rufus Waples.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,001—Division C. —Intentée de Mlle Annette Mourer, exécutrice testamentaire de feu Rufus Waples, sur la pétition de Madeleine Mourer pour l'interdiction de Mlle Annette Mourer. Present, A. J. Villere pour la demanderesse, Leonard Ding, avocat, pour Mlle Annette Mourer.

Après avoir entendu les témoignages et les avocats, la cour considère que d'après les témoignages produits par la défenderesse Annette Mourer est atteinte d'aliénation et incapable de s'occuper de sa personne et de ses biens.

Ordonne que la dite demoiselle Annette Mourer soit interdite.

Jugement rendu, le 27 juin 1887.

Jugement signé, le 1er juillet 1887.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.
17 août—3t en 10 j.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 21,893—Frank E. Lynch vs ses créanciers.—Ordre de Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire Frank A. Lynch soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ernest Coumagère, Esq. notaires en cette ville, le LUNDI, 29 septembre 1887, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic, et aussi voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues ; et que Martin Vochicic, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 août 1887.

[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. B. RANKIN, Député Greffier.
24 août—3t en 26 sept

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,420—Division D. dans l'affaire de Peter K. Glaser, demandant une monition.

A tous ceux que le présent avis concerne.

Attendu qu'à une vente publique pour taxe faite le 15 août 1886. l'Etat de la Louisiane par l'intermédiaire de son collecteur du 4e district inférieur de cette ville, vendu à Jacob Roth, Joseph Schomel et John Stumpf, conformément aux réglements de l'Etat No 92 de 1884, de la propriété suivante ci-après décrite, à savoir:

CINQ LOTERIES LOTS DE TERRE, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désignés sur les rôles d'assessment comme lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'îlet No 175 borné par les rues Liberté, Claiborne, Deslhonde et Royale; les dits lots Nos 4 à 8 mesurant 228 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, ensemble pour les années 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, au nom de Rufus Waples et étant la même propriété achetée par le dit Rufus Waples le 22ème jour de mars 1865 et décrite comme suit, à savoir:

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bouligny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cascalvo (maintenant Royale), Grands-hommes (maintenant Dauphine), Elmire et Congrès, désignés comme lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7; le lot No 3 mesure 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, entre les rues Cascalvo et Grands-Hommes; le lot No 7 forme l'encoignure des rues Grands-Hommes et Dauphine et mesure 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Grands-Hommes comme le tout plus amplement expliqué dans le document de taxe exécuté par Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat pour le district inférieur de cette ville, par acte reçu par A. Kar, notaire, à Jacob Roth Joseph Schomel et John Stumpf, le 13ème jours d'août 1886 pour lesquels les dits acquéreurs ont payé la somme de six vingts-quatre piastres pour le dits adjudicatoll. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 124, folio 325.

Et attendu que Peter K. Glaser a acheté la dite propriété des dits Jacob Roth, Joseph Schomel et John Stumpf pour la somme de cinq cent piastres comptant, comme le tout est expliqué par une copie certifiée d'une acte de vente par les dits Jacob Roth, Joseph Schomel et John Stumpf à Peter K. Glaser, pardevant John E. Legier, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies du document sont annexées à la pétition enlissée dans cette affaire et y faisant partie. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 88, folio 539, et livre 124, folio 754.

Et attendu que Peter K. Glaser a fait application à cette cour pour une monition en annonce conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 10 mars 1870 comme tenant lieu des Statuts Revisés de la Louisiane.

Donc, dès maintenant, toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont notifiées aux noms de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir, si elles en ont, tout droit, titre ou hypothèque à la propriété par suite d'une informalité quelconque dans les annonces, procédures, publications, arrangements, descriptions, ou adjudication d'après lesquelles les ventes ci dessus mentionnées ont été faites; ou toute irrégularité ou illégalité dans les notices, époques, ou preuve de la dite vente ou toute autre défectuosité quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de présenter, dans le trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être annullées et annoncées.

Bureau du Greffier de Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1887.

(Signé) H. H. BIGHTOR, Juge.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—4t

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.
L. S. L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la nouvelle Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
GROS LOT: $150,000
MARDI, 13 SEPT. 1887.
Grand Tirage à Numéro Simple,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
COMMISSAIRES.
AVIS.—Billets $10 seulement,
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.
LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 " de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
500 Lots de	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

166 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
166 " "	200..	30,000
166 " "	100..	16,600
1000 " "	50..	50,000
2,170 Lots s'élevant à		$525,000

Pour les Cures en toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.
RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour toute. Personne ne peut prévoir le numéro qui doit gagner.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans mensongers.
AVIS IMPORTANT.
Les billets entiers sont en vente à $10 chez les personnes ci-dessous mentionnées, à des prix réduits, et leur signature est nécessaire pour la validité de chaque billet :
P. G. T. BEAUREGARD, Ville.
JOHN E. EARLY, Campagne.
Les billets portant les numéros terminés par le chiffre 5 obtiennent un remboursement de $5 chacun, et ceux terminés par le chiffre 0 un remboursement de $10 chacun, payables à présentation.
Le Tirage de Juin a été remis au Mardi, 13 Septembre 1887, à cause de l'Exposition Universelle de Louisiane.
Le Tirage de Décembre a été remis au Mardi, 13 Décembre 1887, à cause de l'Exposition Universelle de Louisiane.
Le Tirage de Juin 1888 aura lieu le Mardi, 12 Juin 1888.
Le Tirage de Décembre 1888 aura lieu le Mardi, 11 Décembre 1888.
Le Tirage de Juin 1889 aura lieu le Mardi, 11 Juin 1889.
Le Tirage de Décembre 1889 aura lieu le Mardi, 10 Décembre 1889.
Le Tirage de Juin 1890 aura lieu le Mardi, 10 Juin 1890.
Le Tirage de Décembre 1890 aura lieu le Mardi, 9 Décembre 1890.
Le Tirage de Juin 1891 aura lieu le Mardi, 9 Juin 1891.
Le Tirage de Décembre 1891 aura lieu le Mardi, 8 Décembre 1891.
Le Tirage de Juin 1892 aura lieu le Mardi, 8 Juin 1892.
Le Tirage de Décembre 1892 aura lieu le Mardi, 6 Décembre 1892.
Le Tirage de Juin 1893 aura lieu le Mardi, 6 Juin 1893.
Le Tirage de Décembre 1893 aura lieu le Mardi, 5 Décembre 1893.
Le Tirage de Juin 1894 aura lieu le Mardi, 5 Juin 1894.
Le Tirage de Décembre 1894 aura lieu le Mardi, 4 Décembre 1894.
CINQ LOTERIES LOTS DE TERRE, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désignés sur les rôles d'assessment comme lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'îlet No 175 borné par les rues Liberté, Claiborne, Deslhonde et Royale; les dits lots Nos 4 à 8 mesurant 228 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, ensemble pour les années 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, au nom de Rufus Waples et étant la même propriété achetée par le dit Rufus Waples le 22ème jour de mars 1865 et décrite comme suit, à savoir:
CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bouligny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cascalvo (maintenant Royale), Grands-hommes (maintenant Dauphine), Elmire et Congrès, désignés comme lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7; le lot No 3 mesure 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, entre les rues Cascalvo et Grands-Hommes; le lot No 7 forme l'encoignure des rues Grands-Hommes et Dauphine et mesure 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Grands-Hommes comme le tout plus amplement expliqué dans le document de taxe exécuté par Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat pour le district inférieur de cette ville, par acte reçu par A. Kar, notaire, à Jacob Roth Joseph Schomel et John Stumpf, le 13ème jours d'août 1886 pour lesquels les dits acquéreurs ont payé la somme de six vingts-quatre piastres pour le dits adjudicatoll. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 124, folio 325.
Et attendu que Peter K. Glaser a acheté la dite propriété des dits Jacob Roth, Joseph Schomel et John Stumpf pour la somme de cinq cent piastres comptant, comme le tout est expliqué par une copie certifiée d'une acte de vente par les dits Jacob Roth, Joseph Schomel et John Stumpf à Peter K. Glaser, pardevant John E. Legier, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies du document sont annexées à la pétition enlissée dans cette affaire et y faisant partie. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 88, folio 539, et livre 124, folio 754.
Et attendu que Peter K. Glaser a fait application à cette cour pour une monition en annonce conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 10 mars 1870 comme tenant lieu des Statuts Revisés de la Louisiane.
Donc, dès maintenant, toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont notifiées aux noms de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir, si elles en ont, tout droit, titre ou hypothèque à la propriété par suite d'une informalité quelconque dans les annonces, procédures, publications, arrangements, descriptions, ou adjudication d'après lesquelles les ventes ci dessus mentionnées ont été faites; ou toute irrégularité ou illégalité dans les notices, époques ou preuve de la dite vente ou toute autre défectuosité quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de présenter, dans le trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être annullées et annoncées.
Bureau du Greffier de Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1887.
(Signé) H. H. BIGHTOR, Juge.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—4t
Souscrit par :
P. G. T. BEAUREGARD, Ville.
JOHN E. EARLY, Campagne.
Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.
RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour toute. Personne ne peut prévoir le numéro qui doit gagner.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans mensongers.
AVIS IMPORTANT.
Les billets entiers sont en vente à $10 chez les personnes ci-dessous mentionnées, à des prix réduits, et leur signature est nécessaire pour la validité de chaque billet :
P. G. T. BEAUREGARD, Ville.
JOHN E. EARLY, Campagne.
Les billets portant les numéros terminés par le chiffre 5 obtiennent un remboursement de $5 chacun, et ceux terminés par le chiffre 0 un remboursement de $10 chacun, payables à présentation.
Le Tirage de Juin a été remis au Mardi, 13 Septembre 1887, à cause de l'Exposition Universelle de Louisiane.
Le Tirage de Décembre a été remis au Mardi, 13 Décembre 1887, à cause de l'Exposition Universelle de Louisiane.
Le Tirage de Juin 1888 aura lieu le Mardi, 12 Juin 1888.
Le Tirage de Décembre 1888 aura lieu le Mardi, 11 Décembre 1888.
Le Tirage de Juin 1889 aura lieu le Mardi, 11 Juin 1889.
Le Tirage de Décembre 1889 aura lieu le Mardi, 10 Décembre 1889.
Le Tirage de Juin 1890 aura lieu le Mardi, 10 Juin 1890.
Le Tirage de Décembre 1890 aura lieu le Mardi, 9 Décembre 1890.
Le Tirage de Juin 1891 aura lieu le Mardi, 9 Juin 1891.
Le Tirage de Décembre 1891 aura lieu le Mardi, 8 Décembre 1891.
Le Tirage de Juin 1892 aura lieu le Mardi, 8 Juin 1892.
Le Tirage de Décembre 1892 aura lieu le Mardi, 6 Décembre 1892.
Le Tirage de Juin 1893 aura lieu le Mardi, 6 Juin 1893.
Le Tirage de Décembre 1893 aura lieu le Mardi, 5 Décembre 1893.
Le Tirage de Juin 1894 aura lieu le Mardi, 5 Juin 1894.
Le Tirage de Décembre 1894 aura lieu le Mardi, 4 Décembre 1894.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'attention des propriétaires de meubles à vis et fabriques est appelée sur la

Vente d'une portion de terre de valeur, avec magasins en briques à trois étages, connu par les Nos. 108, 110 et 112 rue Magasine, entre Girod et Lafayette, avec la chaudière, la machine et autres engins de valeur, etc.; pierres meulières, mascouses, écrans, vannes, etc., employés dans un moulin à vis et contenus dans les dits magasins.

Bertrand Saloy vs. James Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,750—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville le carré d'ilet borné par les rues Magasine, Foucher, Girod et Lafayette, et mesurant soixante-trois pieds onze pouces et un quart de façade rue Magasine (ceci soixante-trois pieds de profondeur du côté le plus proche de la rue Girod; ceci soixante-six pieds, sept pouces de profondeur du côté le plus proche de la rue Lafayette, et soixante pieds de largeur à l'arrière (mesure françaises) faisant face à la rue Foucher; ensemble avec les trois magasins en briques qui s'y trouvent portant les Nos. 108, 110 et 112 rue Magasine, et d'autres bâtisses et améliorations qui s'y trouvent également.

Etant la même propriété acquise par le défendeur James Wood, de Louis J. Maillot, par un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 20 juillet 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 août—9.16.23.30—sept 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Malé vs Mme L. H. Peuch, femme, J. N. McConnell et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,748—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans la Deuxième District de cette ville dans le carré borné par les rues St-Anne, Robertson, Dumaine et Claiborne, mesurant trente-trois pieds de face sur cinq lignes de face à la rue St-Anne sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Etant la même propriété que Mme J. N. McConnell, défenderesse dans cette affaire, a acquise de Julia Birot et Nereman Hanbuchon, conformément à un acte passé pardevant T. Buisson, notaire en cette ville, le 26ème jour d'août 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

9 août—9.16.23.30—sept 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Caroline Brai, veuve de Andrew Thomas, vs William Braun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,686—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, carré No trois cent seize, borné par les rues Bienville, Tremé, Claiborne et Miro, et mesurant trente-deux pieds six pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent pieds sept pouces de face sur la rue Caroll, sur une profondeur de cent-vingt pieds.

Et étant la même propriété que Mme Caroline Brai, veuve de Andrew Thomas, a acquis de Coudley, selon un acte passé pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 19 juin 1866. Lequel morceau de terre est à l'arrière de certain terrain acquis par feu Allan Cousley de la succession de Wm. E. Camp et épouse, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire de cette ville, en mai 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Du comptant pour payer la réclamation des demandeurs actuellement due, disons la somme de six cent soixante-six piastres 66 2/3 100 cents, avec intérêt au taux de sept pour cent par an du 5 juin 1886 jusqu'à paiement, plus sept pour cent sur le dit principal et intérêt pour frais d'avocat; trois piastres pour la copie de l'acte; les frais et charges de l'acte et de vente et les droits d'Etat et de ville dues sur la dite propriété; 2° L'acquéreur assumera, pour le montant de son enchère, le paiement d'un billet à ordre de six cent soixante et piastres 66 2/3 100 cents, tirépar la défenderesse à son ordre et par elle endossé, daté le 5 juin 1886 et fait payable deux ans après date et portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date du billet jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque sur la dite propriété, conciurremment avec premier tonnes les obligations de l'acte primitif de vente qui a trait aux frais d'avocats, assurance, etc.; 3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2août—2 9 16 23 30—Sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Ketzmann vs. Thomas Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,601.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et l'allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 13 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Première, Rousseau et Seraputu, désigné par le numéro trois, d'un certain plan dressé par Arthur de Armas, daté du 14 avril 1871, et d'un certain croquis fait par J. A. D'Hémecourt, daté du 24 juillet 1878, une copie de quoi est annexé à l'acte ci-dessous relaté.

Le dit lot mesure 26 pieds 9 Pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du bas et 121 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du haut, le séparant du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, avantages appartenant en y appartenant.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis par vente de J. D. Mandes, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date de 13 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10août—10,17,24,31—7,14 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cent actions du fonds capital du New Orleans City Rail Road Company et cinquante actions du fonds capital du St Charles Rail Road Company.

Succession de B. Miller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 21,764.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau 18 rue Bourbon—SAMEDI, 3 septembre 1887, à midi et demi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour Civile, en date du 19 août 1887, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, savoir—

Cent actions du fonds capital du New Orleans City Rail Road Company et cinquante actions du fonds capital du St Charles Rail Road Company. Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur transfer.

20août—20 24 30—sept 1 à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Interdiction de Louis Keller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 21,512.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—MARDI, 30 août 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, daté du 26 juillet 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Peter, ci-devant Lavée (aujourd'hui Ala), Montégut, Chartres, ci-devant Moreau, et Closet, terrain désigné par la lettre M sur le plan annexé à l'acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire le 3 février 1871, d'après lequel il mesure 25 pieds 1 pouce de façade rue Peters, 25 pieds 7 lignes sur la limite inférieure, 103 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de division du terrain désigné par la lettre N, 102 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur de l'autre côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le prix en paiement égaux de un et deux ans, chacun représenté par les billets à ordre de l'acquéreur, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

L'acte de vente devant renfermer toutes les clauses usuelles de sécurité, clause d'assurance, honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour le recouvrement des billets. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer l'acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 juil—27 30—août 6 13 20 27 30

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Un joli cottage.

Nos 239 et 239 1/2 rue Chippewa.

—Aussi—

Un lot de meubles de meublans

Succession de Thomas Mauning.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 21,076.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Foix, Encanteur—Bureau No 57 rue Carondelet—SAMEDI, 17 septembre 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date du 15 juillet 1887, il sera vendu à l'encan.

Le lot de meubles de ménage et ustensiles de cuisine appartenant à feu Thomas Mauning.

Conditions—Comptant sur les lieux.

19 août—19 20 21 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Frisch épouse décédée de Léon Ackermann.

A l'encan et pour du comptant.

No 101 rue de l'Hôpital.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 27 août 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", ordonnant la vente à l'encan, à un comptant, de la succession de Caroline Frisch, épouse décédée de Léon Ackermann, il sera vendu à l'encan :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Hôpital, Bourbon, Dauphine et Barracks, mesurant plus ou moins vingt deux pieds de profondeur, mesure américaine, d'après un plan de MM. Williams et Patton, architecte et vayers, qui l'on peut voir sur les lieux de la vente.

Ledit terrain mesurant environ un cottage en bois, à un étage, sans bâtisses de dépendances, etc., ayant un tout 6 on 8 chambres, cisternes, etc., et portant le No 101 de la rue Hôpital.

Conditions—Comptant en passant les titres et un dépôt comptant de 20 pour cent à faire au moment de l'adjudication pour rendre certaine la vente. L'acquéreur assumera les intérêts des taxes dues et exigibles en 1887 en sus de son achat.

L'acte de vente pardevant George C. Friot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 juillet—24,31—août 7,14,21,27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de meubles de ménage, effets mobiliers, etc.,

No 587 rue Bagatelle.

Succession de Charles Spencer et de Julie Matthews, son épouse, décédés.

Dossier No 21,845.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet.—LUNDI, 29 août 1887, à 10 heures du matin, sur les lieux, 587 rue Bagatelle, faubourg Bouligny et Romas, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "D", et de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division "D", actuellement en congé, daté du 18 août 1887, il sera vendu à l'encan, au comptant, le mobilier de la succession de Charles Spencer et de Julie Matthews, son épouse, décédés. Il sera vendu à l'encan :

Tout le contenu de la susdite demeure, consistant d'un lot de meubles de ménage, d'une chaise et d'une montre en argent, d'outils, etc., nécessaires à un entrepreneur de bâtisses.

Conditions—Comptant sur les lieux.

19 août—19 20 21 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Caroline Frisch